

Newsletter

Mars 2025

Le nouveau pacte pour une industrie propre de l'Union européenne: un plan qui peut mieux faire



Le pacte pour une industrie propre, récemment publié, reconnaît avec pertinence l'importance stratégique des industries à forte consommation d'énergie et identifie les principaux problèmes qui se posent à elles.

Les propositions de la Commission dans le cadre dudit pacte comprennent quelques idées louables, telles que les marchés pilotes verts ou des ressources supplémentaires. Néanmoins, les mesures proposées ne prennent pas la mesure de

l'urgence et n'ont pas l'audace nécessaire pour prétendre inverser le déclin des industries européennes. De même, elles sont peu susceptibles de protéger leur compétitivité mondiale et leur marché intérieur.

Le Comité économique et social européen (CESE) est parvenu aux mêmes conclusions que ce texte quant à l'urgence de la situation dans les industries à forte intensité énergétique. Dans son avis exploratoire intitulé «L'avenir de l'industrie à forte

intensité de ressources et d'énergie de l'Union européenne dans la perspective d'un niveau élevé des prix énergétiques et des coûts de transformation» (CCMI/238), le CESE met en évidence un écart de compétitivité qui est loin d'être négligeable entre les industries européennes à forte intensité de ressources et d'énergie et leurs concurrents mondiaux. Le pacte pour une industrie propre marque un pas positif dans la bonne direction, même s'il demeure vague dans toute une série de domaines politiques essentiels.

Le diagnostic que porte la Commission sur les industries à forte consommation d'énergie est le bon, et c'est aussi à juste titre qu'elle considère que les prix de l'énergie sont les principaux responsables de la situation actuelle. Le pacte et le plan d'action pour une énergie abordable insistent longuement sur la nécessité de réduire les prix de l'énergie pour les industries à forte intensité de ressources et d'énergie, mais ni l'un ni l'autre ne proposent de réforme de la conception du marché de l'électricité. On peut dire que le système de tarification marginale fonctionnait très bien à l'époque où l'Union bénéficiait d'un gaz relativement bon marché et stable acheminé par gazoduc depuis la Russie. La réalité a hélas bien changé, puisque nous sommes désormais dépendants d'approvisionnements en GNL coûteux et volatils, et ce très probablement pour encore bien des années.

La tarification de l'électricité apparaît clairement comme le défi le plus urgent à relever pour les industries à forte consommation d'énergie. Nos industries ne profitent pas des effets de l'augmentation de la part de l'électricité produite sans combustibles fossiles à bas prix dans le bouquet de production européen, et ce pour la bonne raison que les prix des combustibles fossiles continuent de déterminer la formation des prix de l'électricité.

Les efforts politiques déployés au niveau de l'Union (RePowerEU) pour augmenter la part des énergies renouvelables et à faible teneur en carbone sont les bienvenus, dans la mesure où ils contribuent à l'autosuffisance et à la souveraineté énergétique. Le problème réside dans la conception actuelle du marché où l'augmentation de la part des énergies renouvelables ne se traduit pas par une baisse de la facture d'électricité. La modélisation réalisée par le Centre commun de recherche de la Commission montre qu'en 2030, le charbon et le gaz continueront de fixer les prix pendant 85 % du temps, et ce alors même qu'ils ne représenteront plus que 11 % de l'ensemble des sources d'énergie et que les énergies renouvelables atteindront quelque 67 % du total. Les accords d'achat d'électricité

(AAE) soutenus par la Commission sont déjà mis en œuvre dans la pratique, mais, puisqu'ils reflètent les niveaux de prix du marché de gros, ils n'ont été porteurs d'aucun avantage significatif sur le plan de la tarification. «Les industries ont besoin de mesures immédiates leur transférant les avantages en matière de coûts de l'électricité renouvelable et à faible teneur en carbone, ainsi que d'une évaluation impartiale des options de réduction des prix, y compris le découplage des prix de l'électricité. Dans le cas contraire, les industries à forte consommation d'énergie vont s'effondrer, ce qui entraînera des pertes de capacité permanentes, y compris dans les industries en aval», conclut l'avis de la CCMI.

Le pacte reconnaît aussi toute une série de lacunes dans le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ou encore dans la protection contre le contournement des règles commerciales. En revanche, il ne faut pas s'attendre à y trouver motif de réconfort: on regrette que le pacte pour une industrie propre reste peu disert quant à la manière dont le marché européen sera protégé et, ce faisant, laisse planer l'incertitude quant au sort qui incomberait aux industries à forte intensité énergétique dans l'hypothèse d'une guerre commerciale mondiale. Le contournement des règles commerciales est un problème aussi préoccupant que durable. Si le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et les instruments de défense commerciale ne font pas l'objet d'une réforme complète, les industries européennes à forte consommation d'énergie continueront de traîner les pieds pour ce qui concerne les investissements verts tout en redoutant les perspectives du marché. Le CESE prie donc instamment les institutions européennes de procéder à un changement radical de politique et de mettre en œuvre des mesures plus décisives dans les plans d'action sectoriels. Ne pas agir en la matière se traduira par une désindustrialisation accrue qui sapera la capacité de l'Union à réussir la mue de son industrie. C'est sur le territoire de l'Europe que la révolution industrielle est née à la fin du XVIII^e siècle – et tout doit être fait pour que notre continent ne soit pas aussi le lieu où l'industrie passe à trépas.



À propos de l'auteur:

Michal Pintér

Délégué CCMI

Plan d'action de l'Union européenne pour une énergie abordable: que faire pour ne pas subir des prix élevés ?

Les coûts élevés de l'énergie exercent de fortes contraintes sur les citoyens et les industries européens. L'écart entre les prix de l'énergie observés dans l'Union et ceux dont bénéficient ses principaux concurrents dans le monde continue de se creuser, et accroît ce faisant le risque que les nouveaux investissements se détournent de l'Europe.

En outre, les industries qui y sont établies risquent de se délocaliser, ce qui pourrait mener à la fuite hors de l'Union d'industries essentielles. Pour faire face à ces risques, le plan d'action de la Commission européenne pour une énergie abordable, publié le 26 février 2025, expose des mesures visant à réduire les factures d'énergie à court terme et à mettre simultanément en œuvre des réformes structurelles qui permettent de réduire les coûts afin d'atténuer les chocs futurs sur les tarifs.

Relever les défis structurels

L'Union européenne est confrontée dans le domaine de l'énergie à des problèmes qui ont des causes très profondes, notamment sa dépendance à l'égard des

importations de combustibles fossiles et la nécessité d'investir massivement dans de nouvelles infrastructures pour favoriser la transition vers les sources d'énergie renouvelables. À l'heure actuelle, l'Union produit 28,9 % de son électricité à partir de combustibles fossiles, et ses transports continuent dans une large mesure d'être mus par des produits pétroliers. Ces dépendances poussent à la hausse les coûts de l'énergie pour les consommateurs. Toutefois, il est compliqué d'agir contre les prix élevés de l'énergie, car c'est à chaque État membre qu'il appartient de définir son bouquet énergétique et sa politique fiscale, ce qui suscite d'importantes disparités au sein de l'Union en matière de coûts de l'énergie. Pour réduire les prix de l'énergie, il faut agir sur trois éléments déterminants de son coût, c'est-à-dire sur:

- **les coûts du réseau et du système:** améliorer les infrastructures de réseau



et l'efficacité de ce dernier;

- **la fiscalité:** réduire les prélèvements excessifs et les taxes liées à l'énergie;
- **les coûts d'approvisionnement:** accroître la concurrence et garantir la diversité des sources d'énergie.

Intégrer plus avant le marché de l'énergie

Intégrer plus avant le marché européen de l'énergie permettrait de procurer des avantages économiques pouvant atteindre 40 à 43 milliards d'euros par an d'ici à 2030. Pour y parvenir, l'Union européenne doit:

- accélérer la construction d'interconnexions transfrontalières pour garantir une circulation efficace de l'électricité de ses producteurs vers ses consommateurs;
- simplifier et accélérer les procédures d'octroi de permis pour les nouvelles sources d'énergie, en supprimant les obstacles administratifs inutiles qui ralentissent leur développement;
- remédier à l'inefficacité des tarifs de réseau et empêcher la spéculation.

Assurer la stabilité des prix grâce à des accords d'achat d'électricité à long terme

Les accords d'achat d'électricité (AAE) à long terme sont à même de stabiliser les prix de l'électricité pour les entreprises et les ménages, à condition d'être appliqués d'une manière neutre sur le plan technologique. Les lignes directrices de l'Union européenne devraient garantir que ces contrats englobent toutes les sources d'énergie à faible teneur en carbone. En outre, l'Union doit admettre de tels AAE neutres sur plan technologique dans le cadre de sa taxinomie de la finance durable, et éliminer ainsi des obstacles à leur adoption à une plus grande échelle.

Réformer la fiscalité et la réglementation du marché des émissions

Réduire les coûts de l'énergie exige également:

- de réduire le poids de la fiscalité sur l'électricité et de retirer des factures

les éléments qui ne relèvent pas du coût de l'énergie. Actuellement, la tarification de l'énergie varie considérablement d'un État membre à l'autre, ce qui se répercute sur la compétitivité des industries en fonction du pays où elles se trouvent;

- de mettre en place des fourchettes de prix pour les quotas d'émission afin de prévenir les fluctuations extrêmes des prix. Il est capital de réglementer le marché des échanges de quotas d'émission, car l'imprévisibilité des prix a des répercussions néfastes sur les industries et les ménages. Il est nécessaire de réviser de fond en comble le système d'échange de quotas d'émission de l'Union, sachant que cette démarche requiert un consensus des États membres sur les mécanismes de stabilisation.

Afin de lutter contre les prix élevés de l'énergie, l'Union européenne doit adopter une approche globale et coordonnée, qui allie de manière équilibrée l'aide à court terme et les solutions structurelles à long terme. Si l'Europe fait progresser l'intégration de son marché, améliore son infrastructure de réseau, met en œuvre des réformes réglementaires et stabilise les marchés des émissions, elle sera à même d'offrir à l'avenir à ses citoyens et ses industries une énergie abordable préservant la compétitivité*.

* Cet article exprime uniquement le point de vue de son auteur.



À propos de l'auteur:

Alena Mastantuono

Membre du groupe des employeurs du CESE

La force de l'Europe réside dans son unité, sa faiblesse dans sa fragmentation

Le discrédit jeté sur Zelensky et le blanc-seing donné à Poutine pour négocier une paix indigne en Ukraine, qui a vu suspendre l'aide militaire et le partage des renseignements dont elle bénéficiait, ont pris l'Union européenne au dépourvu. Les démarches entreprises par Emmanuel Macron, qui a convoqué deux sommets informels et s'est brièvement rendu à Washington, ne sont pas sans rappeler les efforts louables mais infructueux que Nicolas Sarkozy avait déployés en 2008 au sujet de la Géorgie.

Peu importe le nombre de sommets, incapable qu'elle est d'assurer sa propre sécurité en dehors de l'Alliance atlantique, l'Europe ne pourra pas venir en aide à l'Ukraine sans les États-Unis. La proposition d'Ursula von der Leyen ne permettra pas à l'Union européenne — et encore dans le meilleur des cas — de relever rapidement le niveau de ses dépenses consacrées à la défense, pour ajouter aux 326 milliards d'euros actuels les 800 milliards supplémentaires qu'il lui faudrait engager. Pour cela, il faudra du temps. L'Ukraine, hélas, ne peut attendre.

À la fin des années 80, à la faveur d'une conjonction où la présidence de la Commission était exercée par Jacques Delors alors même que toute une série de personnalités hors du commun étaient aux affaires (Jean-Paul II, Gorbatchev, Reagan, Kohl, Thatcher), le projet européen connaît un formidable élan et l'Europe devient, l'espace de vingt ans, une grande puissance économique, commerciale et financière. Incarnation parfaite de ce qu'on a appelé le «soft power», elle s'en est remise avec indolence à l'«allié américain» pour répondre aux besoins de sa défense, à travers le lien transatlantique inscrit dans son ADN depuis la signature du traité de Washington en 1949.

Depuis 2008 et les crises successives auxquelles elle a été confrontée, l'Union a entamé une phase de déclin et semble incapable de rivaliser avec le renouveau permanent de l'économie américaine, la puissance économique et technologique de la Chine et l'irrépressible émergence d'autres acteurs du Sud. En 2019, la Chine dépassait l'Union en devenant la deuxième économie mondiale. Cette année, l'Inde ravira au Japon la place de quatrième qu'il occupe dans ce classement, et ce sera bientôt l'Allemagne qui devra lui céder la troisième marche.

L'Union européenne doit s'extraire de sa léthargie et avancer d'un pas résolu dans la bonne direction. Et elle doit le faire à travers les deux dimensions de son projet, c'est-à-dire dans sa dimension interne, qui correspond au marché intérieur et à l'union économique et monétaire, et au niveau de sa projection extérieure. En ce qui concerne le premier volet, la feuille de route a été tracée par le rapport Draghi. La Commission a déjà présenté des propositions, avec sa boussole pour la compétitivité.

Sur le plan extérieur, l'Union européenne doit parler d'une seule voix. Or, le spectacle qu'il nous a été donné de voir est celui d'un de ses États membres votant, aux Nations unies, avec la Russie, la Biélorussie, l'Iran et la Corée du Nord. La force de l'Europe tient à son unité. Sa fragilité réside dans son morcellement.

Dans le domaine de la défense, il faut commencer par respecter les engagements pris à Cardiff et à Madrid. Puis il lui faudra construire une politique de sécurité et de défense crédible, qui nous permettra d'aborder de front les conflits et les crises, de protéger nos

concitoyens, de concourir à la paix et à la sécurité sur le plan international et d'affronter des périls au visage nouveau.

Nous entretenons, avec les États-Unis, la relation bilatérale de commerce et d'investissement la plus développée au monde, puisque nos échanges annuels de biens et de services s'élèvent à plus de 1 500 milliards d'euros, ce qui représente 30 % du commerce et 43 % du PIB à l'échelle mondiale.

Face à cette guerre commerciale insensée, l'Union doit rapidement parachever son réseau d'accords préférentiels avec des pays tiers. Et elle doit le faire sans complexes. En 2017, Donald Trump a abandonné les négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), un accord ambitieux qui visait à abolir les droits de douane entre les deux parties.

Surtout, l'Europe doit se doter d'une procédure décisionnelle qui nous tirera de la paralysie institutionnelle. Le facteur temps est primordial en politique. Là où Donald Trump signe des décrets exécutifs avec effet du jour au lendemain, l'Union s'emploie à négocier et faire ratifier son accord avec le Canada depuis plus de 16 ans, et même 25 ans pour l'accord stratégique avec le Mercosur, qui ne va pas de soi. Le projet qui est celui de l'Union est un projet imparfait, toujours en construction. Un projet qui, à en croire un président américain de ce siècle, est le plus démocratique, le plus solidaire, le moins injuste et le plus divers que l'humanité ait connu.

Un projet qui n'aurait pu voir le jour sans la contribution décisive des États-Unis, par le sang qu'ils ont versé et l'aide matérielle qu'ils ont apportée. Même si Donald Trump, fort des 77 millions de voix qu'il a recueillies, est un président légitime, il faut remettre en perspective le projet qu'il porte. C'est celui du moment, l'espace de 4 ans, et il devra à nouveau être validé dans deux ans.

Les grandes puissances vont et viennent. Les dirigeants politiques aussi. L'histoire varie, mais pas le voisinage ni la géographie. Aujourd'hui, l'histoire se conjugue au présent, et c'est dans ce présent qu'il nous est donné de vivre que l'Union européenne doit s'imposer comme un acteur historique de premier plan.

Mais il ne faut pas se leurrer, l'Europe en laquelle nous croyons ne sera pas construite par la main invisible, mais sera bel et bien le fruit de l'initiative, de la vision, de l'ambition et de la détermination de dirigeants capables d'anticiper l'avenir. L'avenir à propos duquel Victor Hugo disait qu'il a plusieurs noms: pour les faibles, il se nomme l'impossible; pour les timides, il se nomme l'inconnu; pour les penseurs et pour les vaillants, il se nomme l'idéal. L'avenir se mérite et le valeureux peuple d'Ukraine s'en est montré digne par son immense courage.

*Cet article a été [publié](#) le 6 mars 2025 dans le quotidien national espagnol ABC.



À propos de l'auteur:

José Ignacio Salafranca

Membre du groupe des employeurs du CESE

Nouvelles règles relatives à la répression transfrontière des pratiques commerciales déloyales

Nous partageons tous l'objectif de renforcer la place des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement. À cette fin, renforcer la capacité de contrôle des autorités en matière de pratiques commerciales déloyales est une première étape. Sans réelle mise en œuvre, il est inutile d'édicter et de multiplier les règles.

S'assurer en outre que nos règles sont bien adaptées aux situations transfrontalières est tout aussi crucial. Nous opérons sur un marché de 27 États membres, et la libre circulation des biens sur notre marché intérieur est d'une importance qui n'est plus à démontrer.

Nous saluons donc la proposition de la Commission, parue le 10 décembre dernier, qui vise à améliorer la coopération entre les autorités nationales chargées de l'application de la directive sur les pratiques commerciales déloyales.

En effet, l'accès des plaignants aux procédures est essentiel. Le fait que les autorités ne comprennent pas nos lois est problématique. Il nous faut donc améliorer la coordination et la coopération en expliquant ce que les autorités peuvent demander, ou peuvent faire.

Le texte n'est pas révolutionnaire, mais il est nécessaire. Il ne révisé pas le cadre législatif existant, mais vise à clarifier les outils dont disposent les autorités en la matière. Et c'est nécessaire, car aujourd'hui trop peu d'autorités en font usage, faute de les connaître ou de les comprendre.

Les représentants du «Dialogue stratégique pour l'avenir de l'agriculture» l'avaient compris. C'était l'une de leurs conclusions en vue d'améliorer la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et la place des agriculteurs dans cette chaîne.

Nous souhaitons saluer leur travail, ainsi que l'esprit collaboratif qui a conduit les membres du «Dialogue stratégique» à adopter des recommandations que nous souhaitons voir mises en œuvre rapidement.

Ce projet de règlement s'inscrit dans le programme de travail de la Commission européenne visant à renforcer la place des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement, qui se décline en 3 temps: mesures immédiates, à court terme et à moyen terme. Ce texte fait partie des mesures immédiates. nous demandons que cette proposition de règlement soit rapidement adoptée, sans modification majeure.

Nous souhaitons toutefois mettre l'accent sur un risque majeur que consisterait le fait de modifier ce projet pour faciliter la coopération des autorités nationales sur des règles qui diffèrent ou qui n'ont pas été harmonisées.

Car une nouvelle fois, la transposition de la directive dite «PCD» (relative aux pratiques commerciales déloyales) a conduit les États membres à adopter des règles différentes et à multiplier des pratiques qui ne relèvent plus de cette directive. L'immense potentiel offert par la directive en matière de coopération ne peut s'appliquer à ces règles nationales. L'insécurité juridique qui s'en suivrait aurait de très lourdes conséquences sur nos échanges intracommunautaires.



C'est pourquoi nous demandons aux colégislateurs de veiller à ce que les mesures prévues dans ce règlement s'appliquent uniquement aux pratiques commerciales et aux seuils qui sont harmonisés au niveau européen.

Autre point essentiel, la difficulté à Bruxelles de traiter de certaines questions, pourtant communes à beaucoup de pays, ne doit pas conduire à des solutions de repli ni à une renationalisation de nos approvisionnements. Enrico Letta nous mettait en garde sur ce point dans son rapport.

Nous avons un marché unique, nous devons donc trouver des solutions communes. Pourtant, entre souveraineté alimentaire européenne ou souveraineté alimentaire nationale, certains États semblent avoir déjà fait leur choix. Nous, au sein du CESE, aurons aussi l'occasion d'en débattre ces prochains mois avec la révision des textes sur les pratiques commerciales déloyales, l'organisation commune des marchés agricoles ou la politique agricole commune.

Je crois au marché intérieur, tout comme notre section NAT. Nous demandons donc aux colégislateurs de préserver ce marché intérieur et de ne pas présenter de mesures qui conduiraient à légitimer des contraintes territoriales d'approvisionnement, lourdes de conséquences pour les consommateurs et la durabilité des produits.

Si nous soutenons le marché intérieur, comme nous ne cessons de l'entendre particulièrement ces dernières semaines, prouvons-le et adoptons ce texte rapidement, avec le moins de changement possible. Nos opérateurs en ont besoin pour travailler sur un marché où s'appliquent des règles du jeu équitables.



À propos de l'auteur:

Emilie Prouzet

Membre du groupe des employeurs du CESE et
Rapporteur de l'avis [NAT/945 Nouvelles règles relatives à la répression transfrontière des pratiques commerciales déloyales](#)

Compétitivité et sécurité économique: Comment la politique commerciale de l'UE devrait-elle contribuer aux objectifs du rapport Draghi ?

Une référence essentielle pour notre avis exploratoire est le rapport Draghi, qui contient une analyse complète de la compétitivité de l'UE, des principales difficultés que l'Union devra surmonter pour parvenir à une croissance durable et des perspectives clés qui s'offrent à elle en la matière.

Le rapport Draghi souligne la nécessité d'un cadre économique solide, capable de résister aux chocs extérieurs et de favoriser la croissance à long terme. En analysant ce rapport sous le prisme de la politique commerciale de l'UE, notre avis identifie les quatre piliers ci-dessous qui soulignent l'importance d'une approche intégrée.

Croissance économique et stabilité

Notre avis préconise des politiques qui favorisent une croissance soutenue du PIB et réduisent les taux de chômage. Il appelle à des réformes structurelles pour améliorer la productivité et la compétitivité, en insistant sur le rôle que jouent l'innovation, le progrès technologique et le commerce international.

Transformation numérique

Reconnaissant le rôle primordial de la numérisation, l'avis met en avant le besoin d'une stratégie numérique globale. Il s'agit notamment d'encourager les compétences numériques, de soutenir l'infrastructure technologique et de garantir la confidentialité ainsi que la sécurité des données. Les technologies numériques sont considérées comme l'épine dorsale de la future croissance, et les politiques commerciales sont conçues pour soutenir les interactions numériques transfrontières.

Durabilité environnementale

Les préoccupations environnementales figurent au premier plan de l'avis, plaidant pour une transition verte qui instaure un équilibre entre croissance économique et préservation de l'environnement. Les politiques environnementales et les réglementations commerciales sont de plus en plus perçues comme convergentes, avec des efforts visant à promouvoir le commerce vert et les pratiques durables au niveau mondial. La durabilité doit être un objectif central des accords commerciaux conclus par l'UE.

Équité sociale

Notre avis insiste sur l'importance d'une croissance inclusive pour réduire les disparités sociales et garantir des chances équitables. En harmonisant sa politique commerciale avec ces principes, l'UE peut renforcer sa compétitivité, garantir la sécurité économique, favoriser un avenir plus durable et assurer l'équité sociale, en veillant à une répartition équitable des bénéfices au sein de la société.

En outre, les aspects financiers sont tout aussi importants. Le rapport Draghi souligne qu'il convient de renforcer les investissements publics et la capacité de dépense de l'UE, mais il est ambigu quant aux objectifs et stratégies de financement, s'appuyant principalement sur les marchés financiers et négligeant les investissements sociaux nécessaires ainsi que le rôle des banques publiques d'investissement.

Le CESE appelle à une politique industrielle européenne ambitieuse, dotée d'investissements significatifs, qui soutienne les biens



communs et l'innovation et soit source d'emplois de qualité et de progrès social. Outre la nécessité d'achever le marché unique, le rapport fait état d'un «manque de coordination entre les politiques», qui devrait également être corrigé pour renforcer la compétitivité de l'Europe.

Notre avis présente quatre grandes actions horizontales. Premièrement, la mise en œuvre complète du marché unique de l'UE. Deuxièmement, une meilleure coordination des politiques industrielle, concurrentielle et commerciale afin d'éviter le protectionnisme interne et les barrières externes. Troisièmement, la mobilisation des investissements à grande échelle qui sont indispensables, y compris les nouveaux emprunts de l'Union pour les biens publics européens tels que l'innovation et les réseaux énergétiques transfrontaliers. Quatrièmement, le renforcement de la coordination au niveau de l'UE en matière de politique industrielle afin de dépasser les approches fragmentées qui entravent les économies d'échelle et l'influence mondiale, et la réduction de la charge réglementaire.

L'analyse des moyens de simplifier le modèle du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), y compris les méthodes de comptabilisation de l'empreinte carbone et les sources de données normalisées, contribuerait à réduire la charge administrative pesant sur les entreprises et à faciliter une mise en œuvre plus efficace.

En conclusion, l'UE doit agir de manière décisive en matière de simplification, d'échelle, de sécurité et de compétences. Les initiatives prises dans le cadre de la boussole pour la compétitivité et du pacte pour une industrie propre vont dans la bonne direction, mais leur succès dépendra de leur mise en œuvre rapide. Les nouvelles initiatives doivent permettre de développer les infrastructures énergétiques, de rationaliser les procédures d'autorisation et de diversifier les sources d'approvisionnement.



À propos de l'auteur:

Georgi Stoev

Membre du groupe des employeurs du CESE et
Rapporteur de l'avis REX/594 Compétitivité et sécurité
économique — comment la politique commerciale de
l'UE devrait-elle contribuer aux objectifs du rapport
Draghi ?

Partenariat stratégique UE-Inde, un nouveau chapitre

Alors que l'UE cherche à élargir son cercle de partenaires clés, dans un contexte d'incertitude quant aux relations transatlantiques, l'Inde apparaît comme un allié parfait. Constituant la plus grande démocratie au monde sur un plan formel, ce pays dispose d'un marché et d'une croissance économique (notamment dans le domaine des technologies vertes) qui offrent de précieuses perspectives aux entreprises de l'Union.

La Banque mondiale s'attend à ce que l'Inde dépasse le Japon et l'Allemagne et devienne la troisième économie mondiale d'ici à 2030.

La position géographique stratégique de l'Inde au cœur de la région indo-pacifique, par laquelle transite environ 80 % du volume total du commerce mondial, en fait un partenaire essentiel pour maintenir la sécurité de la région et préserver la liberté de navigation, qui sont si cruciales pour les intérêts de l'UE.

Depuis un certain temps, l'UE et l'Inde négocient un accord de libre-échange, un accord de protection des investissements et un accord sur les indications géographiques. Elles coopèrent également sur un large éventail de domaines stratégiques, s'agissant notamment de la sécurité, du climat et de l'énergie, de la connectivité, de la recherche et de l'innovation, et de l'espace. Toutefois, le partenariat n'a pas encore atteint son plein potentiel et l'urgence géopolitique lui a peut-être donné un nouvel élan.

Ces dernières années, l'Inde, qui maintient une relation privilégiée avec la Russie et qui renforce actuellement ses liens avec l'administration Trump, a développé des relations en matière de sécurité avec plusieurs pays de l'Union. Au cours des dernières décennies, New Delhi a notamment établi un partenariat solide avec la France, seul pays de l'UE à disposer de territoires et d'une présence militaire permanente dans la région indo-pacifique. L'Inde est l'un des principaux partenaires de la France en matière d'armement depuis de nombreuses années. Dans le cadre d'un dialogue annuel sur la défense (au niveau des ministres de la défense) et du Haut comité de coopération de défense (au niveau des secrétaires d'État), la France et l'Inde se sont entendues sur la feuille de route à l'horizon 2047, établie en vue du centenaire de leurs relations bilatérales.

D'autres pays de l'UE, dont l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la Suède, ont mis en place des partenariats stratégiques avec l'Inde et ont également commencé à développer une coopération en matière de défense avec ce pays. Certains analystes ont souligné que l'absence d'un cadre institutionnel formel au niveau de l'Union limitait la collaboration militaire entre l'UE et l'Inde. Il a alors été proposé que l'Inde soit incluse dans le Fonds européen de la défense et qu'un partenariat militaire bilatéral soit mis en place sur un plan formel.

La récente visite du collège des commissaires de l'UE en Inde dénote clairement un renforcement stratégique des relations que l'Union entretient avec l'Inde. Dans son avis, le CESE souligne la nécessité d'une nouvelle feuille de route ambitieuse, adaptée au contexte politique et stratégique actuel.

La Commission européenne doit de toute urgence intensifier les



négociations avec l'Inde sur un accord de libre-échange, afin de faire de ce pays un partenaire privilégié de l'Union dans un contexte stratégique, d'étendre la coopération dans tous les domaines, de promouvoir plus avant, à l'échelle internationale, des échanges commerciaux équitables, inclusifs et fondés sur des règles, et de s'appuyer sur l'histoire et les valeurs communes de nos civilisations ancestrales, ainsi que sur notre appréhension partagée des réalités contemporaines.

Le CESE suggère de renforcer la coopération que l'Union européenne et ses États membres mènent avec l'Inde au titre de projets bilatéraux et multilatéraux dans le domaine des infrastructures, de la construction, en particulier les ports en eau profonde et les aéroports, ainsi que de la connectivité énergétique.

Il y a clairement lieu d'approfondir la collaboration de l'Union européenne et de ses États membres avec l'Inde en matière de défense et de sécurité, en particulier dans le secteur de la R&D et de l'innovation, en y incluant des projets communs dans le domaine spatial et celui des technologies à double usage, et en mettant particulièrement l'accent sur la contribution des petites et moyennes entreprises (PME).

Le CESE invite également le Conseil européen, la Commission européenne et les États membres de l'Union à réactiver d'urgence la table ronde UE-Inde, dont il est partie prenante, et à y assurer la participation de la société civile.



À propos de l'auteur:

Aurel Laurențiu Plosceanu

EESC VP et Membre du groupe des employeurs du CESE, Rapporteur de l'avis [REX/588 Partenariat stratégique UE-Inde](#)

À vos agendas : réunion extraordinaire du groupe à Varsovie

Le moment est venu de débloquent la compétitivité axée sur la sécurité

Les 15 et 16 mai 2025, le groupe des employeurs du CESE tiendra une réunion extraordinaire à Varsovie (Pologne), axée sur l'autonomie stratégique et la compétitivité de l'UE.

Depuis quelques années, nos entreprises évoluent dans un environnement mondial moins stable, moins prévisible et moins sûr. Or, l'intégration économique mondiale n'a jamais été aussi poussée. Ce paradoxe apparaît de manière particulièrement évidente dans les interactions complexes entre l'UE, les États-Unis et la Chine.

L'UE se retrouve à naviguer entre les États-Unis qui, sous Trump, ont adopté une position ultraprotectionniste, et la Chine, qui a étendu son influence économique mondiale grâce à des initiatives telles que l'initiative «une ceinture, une route». Elle s'efforce quant à elle de maintenir des relations commerciales ouvertes tout en protégeant ses intérêts stratégiques et ses valeurs fondamentales. Elle se retrouve ainsi à mener un délicat exercice d'équilibre, en s'employant à réformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à négocier des accords commerciaux bilatéraux et à mettre au point des outils pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales et les subventions étrangères.

Dans ce contexte, les flux économiques et la sécurité sont de plus en plus étroitement liés. C'est la raison pour laquelle l'UE envisage plusieurs mesures afin de protéger ses marchés et ses économies et a récemment lancé la boussole pour la compétitivité, fondée sur trois impératifs pour les entreprises: l'innovation, la décarbonation et la sécurité.

Pour le groupe des employeurs du CESE, une sécurité qui présente un caractère global comporte plusieurs facettes: les capacités en matière de défense, le bon état de préparation de la population et de la société, la sécurité aux frontières extérieures, ainsi que la sécurisation de la santé et de l'environnement. Elle nécessite également de préserver la sécurité alimentaire et le rôle des producteurs. Une autre facette essentielle de la sécurité globale est la sécurité économique, qui concerne la gestion des risques liés au commerce et aux investissements, l'énergie, les matières premières et les infrastructures, la technologie — de l'IA à l'espace et des technologies propres aux biotechnologies — et les droits de propriété intellectuelle qui la protège, ainsi que la liberté des entreprises. Depuis le début de l'année 2025, la Commission a proposé plusieurs initiatives, dont une simplification du cadre réglementaire visant à libérer les citoyens et les entreprises des charges inutiles et des règles excessivement complexes, de façon à ouvrir de nouvelles possibilités et à dynamiser l'innovation et la croissance au service d'une Union européenne sûre et prospère.

L'objectif de la réunion extraordinaire du groupe des employeurs à Varsovie, organisée conjointement avec les organisations patronales polonaises (BCC, Lewiatan, Pracodawcy RP, ZRP et ZPP) et le ministère polonais du développement et des technologies, est de discuter de certaines de ces initiatives et mesures qu'il est prévu d'adopter. La manifestation sera l'occasion de réfléchir à des actions concrètes pour donner corps à cette vision, dans le but d'améliorer la compétitivité et la résilience et de renforcer ainsi l'autonomie stratégique ouverte de l'UE.

La manifestation comprendra une séance d'ouverture de haut niveau et deux tables rondes entre experts.

La première table ronde se concentrera sur le renforcement de l'autonomie stratégique ouverte de l'UE. Pour s'affranchir de ses relations de dépendance excessive et accroître sa sécurité, l'Union cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement en matières premières critiques et à réduire sa dépendance à l'égard des pays tiers. La boussole pour la compétitivité appelle à la création d'alliances commerciales stratégiques, axées sur de nouveaux partenariats en matière de commerce et d'investissements propres, qui soient à même de garantir l'approvisionnement en matières premières et en énergie propre à l'échelle mondiale. Au sein du marché intérieur, les règles relatives aux marchés publics seront révisées, ce qui permettra l'introduction de préférences européennes dans les marchés publics pour les secteurs et technologies critiques, au bénéfice principalement des entreprises de l'UE.

La deuxième table ronde sera consacrée au démantèlement des barrières en vue de débloquent la compétitivité. Pour garantir un environnement favorable aux entreprises, nous devons nous efforcer de réduire les charges réglementaires inutiles et de développer l'attractivité de l'UE en tant que destination des capitaux, afin d'améliorer l'accès au financement et à une énergie durable et bon marché. En outre, le prochain budget qu'adoptera l'Union sera essentiel pour faire en sorte qu'elle finance une approche axée sur le marché et sur l'innovation en vue de mener à bien la transition écologique et numérique.

Une question clé sera de déterminer comment le futur Fonds pour la compétitivité, amené à remplacer les divers instruments financiers existants, pourra soutenir les projets et les réformes en faveur de la compétitivité de l'Europe.

Éditrice

Daniela Vincenti | daniela.vincenti@eesc.europa.eu
Samantha Falciatori | samantha.falciatori@eesc.europa.eu

Photos : Shutterstock/Union européenne

LE CESE N'EST PAS RESPONSABLE DU CONTENU DES SITES INTERNET EXTERNES

Contact

Comité économique et social européen, 99 Rue Belliard, 1040 Bruxelles
Tel. +32 (0) 2 546 82 07 | Fax: +32 (0) 2 2 546 97 54
gr1@eesc.europa.eu • www.eesc.europa.eu/employers-group

© Union européenne, 2025

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.